NEZ DE MARCHE

GECKO A'LUX

ACCESSIBILITÉ EXTERIEURE

Edition : 01/2018* Conforme à la nouvelle législation

DESCRIPTION

Système autonome photo luminescent
Préconisé pour les collectivités, milieux industriels, bureaux, unités de production, escaliers de cours, garages, parkings...
Ne convient pas aux salles de cinéma, discothèques, car ces endroits ne disposent pas assez de lumière pour charger la bande.
Minimum d'exposition : 150 lux. à l'endroit du nez de marche.

POINTS FORTS

- **Effet lumineux dans l'obscurité**
- **Esthétique**
- **Haute résistance mécanique**
- **Grande résistance à la corrosion**
- **Haute performance d'anti-glissance**
- **Facile d'entretien**
- **A visser ou coller**

Toute volée d'escalier comportant moins de trois marches doit répondre aux exigences suivantes :

Les nez de marche doivent être de couleur contrastée par rapport au reste de l'escalier, antidérapants et ne pas présenter de débord excessif par rapport à la contremarche.

Arrêté du 1er Août 2006 modifié par arrêté du 30 Novembre 2007

ZAC du Bon Puits – B.P. 50123 – 49481 ST SYLVAIN D'ANJOU Cedex
Tél. 02 41 21 14 10 - Fax : 02 41 21 14 18 - e-mail : contact@ore-peinture.fr – www.ore-peinture.fr

NEZ DE MARCHE

GECKO A'LUX

ACCESSIBILITE EXTERIEURE

Edition : 01/2018* Conforme à la nouvelle législation

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

ALUMINIUM de qualité : AG3

DIMENSIONS

Dimensions du profil plat : 77 x 65 x 2770 mm épaisseur 3 mm

Disponible à l'unité

Les **GECKO ALU XP 30** sont pré-percés tous les 20 cm et de diamètre 6,6 mm.
La découpe du nez de marche s'effectue facilement au lapidaire.

VIS ET CHEVILLRS NON FOURNIES.

COLORIS

Résultat test luminescente : si exposition à 150 lux pendant 15 minutes.
Durée maxi de visibilité: 5h15

* Annule et remplace toute fiche antérieure

Cette notice a pour but d'informer l'utilisateur sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances à la date de rédaction, sur les résultats d'essais effectués et sont de bonne foi. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à l'utilisateur, avant toute mise en œuvre, de s'assurer auprès de nos services que la présente n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

ZAC du Bon Puits – B.P. 50123 – 49481 ST SYLVAIN D'ANJOU Cedex
Tél. 02 41 21 14 10 - Fax : 02 41 21 14 18 - e-mail : contact@ore-peinture.fr – www.ore-peinture.fr